



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

La FAE ne s'inscrira pas dans le « blitz de négociation »

Montréal, le 6 avril 2010 – Réunis jeudi dernier en Conseil fédératif de négociation, les représentantes et représentants des membres de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont décidé à l'unanimité de refuser de participer à un « blitz de négociation ». Cependant, la FAE réitère sa ferme intention de poursuivre les négociations avec le gouvernement pour parvenir dans les plus brefs délais à une entente satisfaisante, mais dans un cadre général et de libre négociation. La FAE refuse donc de s'inscrire dans un « blitz de négociation » dont la conséquence est d'empêcher les parties de discuter de l'ensemble des problèmes qui touchent l'éducation et amène les enseignantes et enseignants à mettre de côté des demandes majeures.

« Ça fait maintenant plus de dix ans que la tâche des enseignantes et enseignants se dégrade. Nous sortons à peine d'un décret qui est venu alourdir davantage la charge de travail et détériorer les conditions d'exercice. Nous ne pouvons nous permettre de négocier à la sauvette. Il faut prendre le temps d'aborder les problèmes et de trouver des solutions. Les profs, les élèves et l'école publique ne peuvent attendre encore cinq ans pour qu'on règle les problèmes liés à une tâche trop lourde, au manque de soutien du personnel enseignant, au manque de services aux élèves en difficulté, à la précarité d'emploi et à la conciliation travail-famille » de déclarer le président de la FAE, Pierre St-Germain.

« On refuse également de s'inscrire dans un cadre de règlement où le seul objectif du gouvernement semble de répondre à un cadre financier et non pas d'améliorer les services en éducation. Le dernier budget est à cet égard d'une grande limpidité : l'éducation n'est pas la priorité de ce gouvernement. Elle l'est cependant pour les profs appartenant à la FAE qui se sont toujours engagés à offrir une éducation de qualité, à réaliser pleinement leur mission, à contribuer au développement social du Québec en accompagnant ces milliers d'élèves qui leurs sont confiés, mais qui peinent à le faire dans les conditions pitoyables actuelles », de poursuivre le président de la FAE.

Le gouvernement a préféré utiliser ces derniers jours la voie de la publicité pour informer la population ainsi que les membres des syndicats affiliés à la FAE plutôt que d'avoir des discussions sérieuses à la table de négociation. Cette publicité stipule que l'offre du gouvernement est de « réduire la précarité d'emploi des enseignantes et des enseignants en début de carrière et favoriser une plus grande stabilité de leur présence auprès des élèves » et « d'accroître les ressources humaines pour améliorer la réussite éducative des élèves en difficulté ». Pourtant jusqu'à ce jour, aucune proposition patronale à la table de négociation ne permet de juger du sérieux du gouvernement sur ces questions.

Sans refuser l'atteinte d'un règlement rapide, la FAE réaffirme qu'une entente négociée et acceptable demeure l'objectif et non la date pour y parvenir. Dans cet esprit, il apparaît essentiel de répéter que l'équipe de négociation de la FAE demeure entièrement disponible pour poursuivre de manière constructive les discussions avec l'équipe gouvernementale, mais sûrement pas de façon expéditive comme s'apprête à le faire le gouvernement avec le Front commun.

2...

« Dans les circonstances, ne soyez pas étonnés alors de voir les profs exprimer fortement leur désapprobation face à toute stratégie qui aurait pour but de bâillonner le processus de négociation ou de réduire la portée de demandes légitimes », de conclure le président de la FAE, Pierre St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 30 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller - communication et relations médias
514 666-7763, poste 296 (bureau)
514 910-1754 (cellulaire)